

REUNION DU 28 mars 2019

Feuillet n° : 2019/

COMPTE RENDU

Le vingt-huit mars deux mille dix-neuf à vingt heures 15, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 18/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents:13 ; Votants : 14

Conseillers présents : MM. Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Bernadette LETANOUX, Daniel BOUILLIS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Arnaud COLLIN, Roseline CAUGANT, Marielle VIRLOUP, Patricia CARET, Nadège LESSIRARD, Laurent MAUFRAS, Yannick DANIEL -

Conseiller(s) absent(s) : Michel BOURDAIS qui a donné procuration à Laurent MAUFRAS, Nathalie AUSSANT --

Secrétaire : Mme Brigitte Nicolas .

Ordre du jour : - Adoption du programme des acquisitions et travaux 2019 ; Vote des tarifs et des taux des impôts locaux ; Vote du budget 2019 ; Affectation des résultats ; Communauté d'agglomération : convention fonds de concours parking camping-cars- Divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 27/02/2019 et signent le registre des délibérations.

N° 10-2019-VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2019 :

Mme Brigitte NICOLAS, adjointe au maire donne lecture du programme des investissements 2019 suivants :

OBJET	Article		R.A.R TTC	Crédits	TOTAL
	comptable	Opération	2018	2019	
Emprunts (capital)	1641	OPFI		47 000,00 €	47 000,00 €
Création carte communale	202	45		6 100,00 €	6 100,00 €
ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER					
panneaux signalisation	2151	1		2 676,00 €	2 676,00 €
matériel voirie	21571	5	5 100,00 €	15 100,00 €	20 200,00 €
photocopieurs	2183	1		4 350,00 €	4 350,00 €
matériel d'illumination	2158	1		500,00 €	500,00 €
matériel sécurité	2188	1		500,00 €	500,00 €
mobilier bibliothèque	2184	13		400,00 €	400,00 €
ECOLE					
Ecole numérique	2183	34		7 700,00 €	7 700,00 €
Réfection sol réfectoire	21312	2	3 168,00 €	-3 168,00 €	0,00 €
RESEAU INCENDIE					
Pose borne incendie chemin des dis	21568	5	16 080,00 €		16 080,00 €
Remplacement borne incendie rue ile verte	21568	5	2 700,00 €		2 700,00 €
PARCOURS SPORTIF					
Four & pose 10 agrès / DPM	2148	48		23 500,00 €	23 500,00 €
EGLISE					
Réfection murs/sol nef -revêtement murs	21318	4	11 638,00 €	2 000,00 €	13 638,00 €
SALLE POLYVALENTE					
Remplacement 5 radiateurs	21312	22	1 650,00 €	-1 650,00 €	0,00 €
Remplacement 2 portes secours côté Est	21312	22	5 670,00 €	-5 670,00 €	0,00 €
Réfection voie d'accès salle polyvalente	2151	22	17 953,00 €	7 776,00 €	25 729,00 €
TRAVAUX PARKING/TROTTOIRS					
rue du bas champ	2151	43	1 451,00 €	-1 451,00 €	
rue valeur /bord de mer	2151	5	8 940,00 €	11 718,30 €	20 658,30 €

EFFACEMENT RESEAUX PASSAGE DES VERDIERES					
Effacement réseaux électriques	2041582	46	1 929,00 €	0,00 €	1 929,00 €
Réseau éclairage public	238	46	2 506,00 €	0,00 €	2 506,00 €
-	-	-	-	-	-
AMENAGEMENT PARKING CAMPING-CARS					
rue des mielles de maure	2315	31	220 941,00 €	10 100,88 €	231 041,88 €
-	-	-	-	-	-
EFFACEMENT RESEAUX RUE DES FRENES					
Effacement réseaux électriques	2315	ONA	69 150,00 €	- 69 150,00 €	0,00 €
Effacement réseaux & éclairage	2041582	47		52 352,00 €	52 352,00 €
Effacement réseau telecom	238	47		58 320,00 €	58 320,00 €
-	-	-	-	-	-
RESEAU EAUX PLUVIALES					
Dotation annuelle à la Cté d'Agglo	2151	21		8 060,00 €	8 060,00 €
-	-	-	-	-	-
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC					
Extension domaine des ondes	2151	6		35 000,00 €	35 000,00 €
-	-	-	-	-	-
CREDITS POUR IMPREVUS					
Total :	20	OPFI		5 000,00 €	5 000,00 €
			368 876,00 €	217 064,18 €	585 940,18 €

2/ CAMPING (HTVA)

Matériel informatique et téléphonique	2183	78	2 000,00 €		2 000,00 €
Modernisation bâtiments-terrain	2145	78	57 001,00 €	20 907,65 €	77 908,65 €
Dépenses imprévues	020			4 000,00 €	4 000,00 €
-	-	-	-	-	-
Total:			59 001,00 €	24 907,65 €	83 908,65 €

3/ LOTISSEMENT DES ONDES (HTVA)

Etudes et MO	6045			127 571,05	127 571,05
Frais financiers	661			5 000,00	5 000,00
Déficit antérieur	002			216 970,22 €	216 970,22 €
Dépenses imprévues	022			4 000,00	4 000,00
Total:				216 970,22 €	216 970,22 €

Après délibération le conseil municipal,

- Approuve le programme des travaux et des acquisitions ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces relatifs à ces investissements.

N° 11-2019-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 305 186€ . Compte tenu des bases fiscales notifiées par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de majorer les taux de 2.00%. Les taux votés s'élèvent à : Taxe d'habitation : 15.61% au lieu de 15.30 ; Foncier bâti: 16.59% au lieu de 16.26 et Foncier non bâti 51.23% au lieu de 50.21 .

N°12-2019- REVISION TARIFS :

Le conseil municipal à la majorité absolue des suffrages exprimés (une abstention) majore de 2% les tarifs suivants à compter du 28/03/2019 :



CIMETIERE -concessions		
TOMBES		
30 ans	2m2	198,00 €
	(pont-benoit)	264,00 €
	4m2	396,00 €
	(pont-benoit)	537,00 €
COLUMBARIUM		
10 ans	Case	456 €
	(pont-benoit)	594 €
	Cavurne	393 €
	(pont-benoit)	501 €
20 ans	Case	1 068 €
	(pont-benoit)	1 182 €
	Cavurne	777 €
	(pont-benoit)	999 €
COMMERCE AMBULANT		
	DIVERS /jour	34€
	pizzaïlo/jour	14 €
IMPOTS LOCAUX		
		Nx taux
révision des valeurs	TH	15.61
locatives par l'Etat	FB	16.59
1,20%	FNB	51.23
Camping	idem 2017	idem 2017
Maison des loisirs	idem 2017	idem 2017
<u>Salle polyvalente 2020</u>	idem 2017	idem 2017

N°13 -2019-VOTE DES BUDGETS 2019

Mme Brigitte NICOLAS, Adjointe au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2019, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE :	Fonctionnement :	884 167.71€
	Investissement :	585 940.18€
CAMPING :	Fonctionnement :	156 718.65€
	Investissement :	83 908.65€
LOTISSEMENT DES ONDES :		
	Fonctionnement :	391 970.22€ (y compris les mouvements de stocks)
	Investissement :	197 698.06€ (y compris les mouvements de stocks)

Après délibération et à l'unanimité des membres , le conseil municipal, adopte les budgets 2019.

N°14 -2019-EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DES FRENES :

Le 2 mai 2018 le conseil municipal sollicitait près du Syndicat Départemental d'Energie une étude détaillée des travaux d'effacement des réseaux rue des frênes et impasses adjacentes . Le SDE 35 vient de nous transmettre cette étude dont le coût final résiduel , comprenant l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la pose de nouveaux candélabres, s'élève à 110 672€ à la charge de la commune . A titre d'information le coût total des travaux est de 330 960€ TTC duquel il faut déduire les subventions du Département, de l'EDF et du SDE pour un montant de 174 848€ (63%) et la TVA (45 440€) . Le SDE 35 , maître d'ouvrage, propose la signature d'une convention de mandat portant sur la réalisation des travaux d'éclairage et une convention pour l'effacement du réseau de communications d'Orange.

Après délibération le conseil municipal ,

- s'engage à réaliser les travaux dès que le dossier aura été retenu par le bureau du SDE 35 , maître d'ouvrage ;
- approuve le devis détaillé de l'opération ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget 2019 et s'engage à verser la participation au maître d'ouvrage selon l'avancement des travaux ;
- donne pouvoir au maire pour la signature des actes (conventions) et pièces nécessaires .

N°15 -2019-TRAVAUX PARKING CAMPING-CARS : MARCHE COLAS – AVENANT N° 1 :

Le marché de l'entreprise Colas en date du 21/11/2018 s'élève à 233 395.68€TTC . Un complément de travaux a été demandé à l'entreprise Colas pour la réfection de la chaussée à l'entrée de la voie d'accès principale et la mise en place de fourreaux électriques en vue de la pose de bornes électriques pour les camping-caristes. Les montants de ces travaux s'élèvent respectivement à 7 776.00€ ttc et 16 051.20€ ttc , soit un total de 23 827.20€ TTC .

Le plan de financement de l'opération sera le suivant :

Dépenses :

- frais maîtrise d'œuvre :	7 400.00 HT
- bornage et levers topographiques:	1 260.00
- travaux (marché Colas)	<u>214 352.40</u>
TOTAL :	223 012.40 HT

Recettes :

- Subvention Département :	34 105.00
- Subvention SMA	45 000.00
- Fonds propres	<u>143 907.40</u>
TOTAL :	223 012.40

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres ,

- Approuve la réalisation de ces travaux supplémentaires,
- Approuve le plan de financement ci-dessus,
- Donne pouvoir au maire pour la signature de l'avenant correspondant .

N°16 -2019-SUBVENTION PARKING CAMPING-CARS : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :

La communauté d'agglomération, dans le cadre du pacte financier et fiscal adopté le 15/12/2016, a décidé d'octroyer une subvention de 45 000€ pour les travaux de construction du parking pour camping-cars . Le fonds sera versé en deux fois : 50% à la signature de la convention et le solde à l'achèvement des travaux . La communauté d'agglomération propose la signature d'une convention pour le versement de ce fonds de concours .

Après délibération et à l'unanimité des membres, le conseil municipal,

- Prend acte de cette décision ;
- Donne pouvoir au maire pour la signature de cette convention.
-

N°17-2019-PARKING CAMPING-CARS – DEMANDE DE SUBVENTION DU DEPARTEMENT :

Le projet de construction d'un parking pour camping-cars au lieu dit « les mielles de maure » a été approuvé par le conseil municipal en date du 2 mai 2018. Une inscription a été faite au programme du contrat de territoire courant 2018. Suite à l'appel d'offres le coût total des travaux s'élève à 223 012.40€HT.La gestion de ce parking sera assurée par la commune (gestion directe) qui souhaite le rendre opérationnel pour la prochaine saison estivale de juin 2019.

Après délibération le conseil municipal,

- Confirme la réalisation de ce projet et inscrit les crédits nécessaires au budget 2019;
- Sollicite l'octroi d'une subvention par le Département d'Ille et vilaine dans le cadre du contrat de territoire 2016-2020 .

N°18 -2019-BIBLIOTHEQUE – COMITE DES BENEVOLES – ADOPTION DE LA CHARTE :

Feuillet n° : 2019/

Le bon fonctionnement de la bibliothèque nécessite de mieux répartir les rôles des différents partenaires et intervenants : municipalité, personnel communal , bénévoles . Dans cet objectif le maire propose au conseil municipal de valider la charte qui sera proposée à la signature des bénévoles .Le maire donne lecture du projet de charte .

Après délibération , le conseil municipal, à l'unanimité des membres,

- Approuve le texte de la charte ;
- Donne pouvoir au maire pour la signature des pièces nécessaires.

N° 19-2019-ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE – CONVENTION :

Par délibération du 26/09/2018 le conseil municipal a sollicité l'inscription de la commune au programme national « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » . Ce projet comprenant l'achat de quatre ordinateurs et huit tablettes a été validé par le comité de pilotage siégeant à la Direction Départementale de l'Education Nationale. Le maire rappelle l'objectif de cette opération dont le coût sera supporté à hauteur de 50% par l'Etat .Le maire donne lecture du projet de convention.

Après délibération, le conseil municipal,

- Prend acte de cet accord de financement ;
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2019 ;
- Donne pouvoir au maire pour la signature de la dite convention.

N° 20-2019-BUDGET PRINCIPAL – DM n° 1:

Le maire expose que les droits de stationnement de l'aire de camping-cars doivent être imputés au 70383 et non pas au 7337. Le conseil municipal vote la modification budgétaire suivante :

Recettes :	Article 70383	Redevance de stationnement	2 000.00€
	Article 7337	article supprimé	- 2000.00€

DIVERS :

Elections Européennes : Le maire propose le tableau des permanences du bureau électoral qui doit siéger de 8h à 18h le 26 mai 2019.

→* *Récapitulatif des délibérations : n°s 10-2019 ; 11-2019 ;12-2019 ;12-2019 ;13-2019 ;14-2019 ;15-2019 ;16-2019 ;17-2019 ;18-2019 ;19-2019 ;2019-20 ;*

→* *Signatures des membres présents:*

Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Bernadette AUGEREAU	
Daniel BOUILLIS	
Brigitte NICOLAS	
Patrice GINGAT	
Michel BOURDAIS	ABSENT procuration à L.Maufras
Marielle VIRLOUP	
Arnaud COLLIN	
Roseline CAUGANT	
Nathalie AUSSANT	ABSENTE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

Nadège LESSIRARD	
Laurent MAUFRAS	
Patricia CARET	
Yannick DANIEL	

Feuillet n° : 2019/